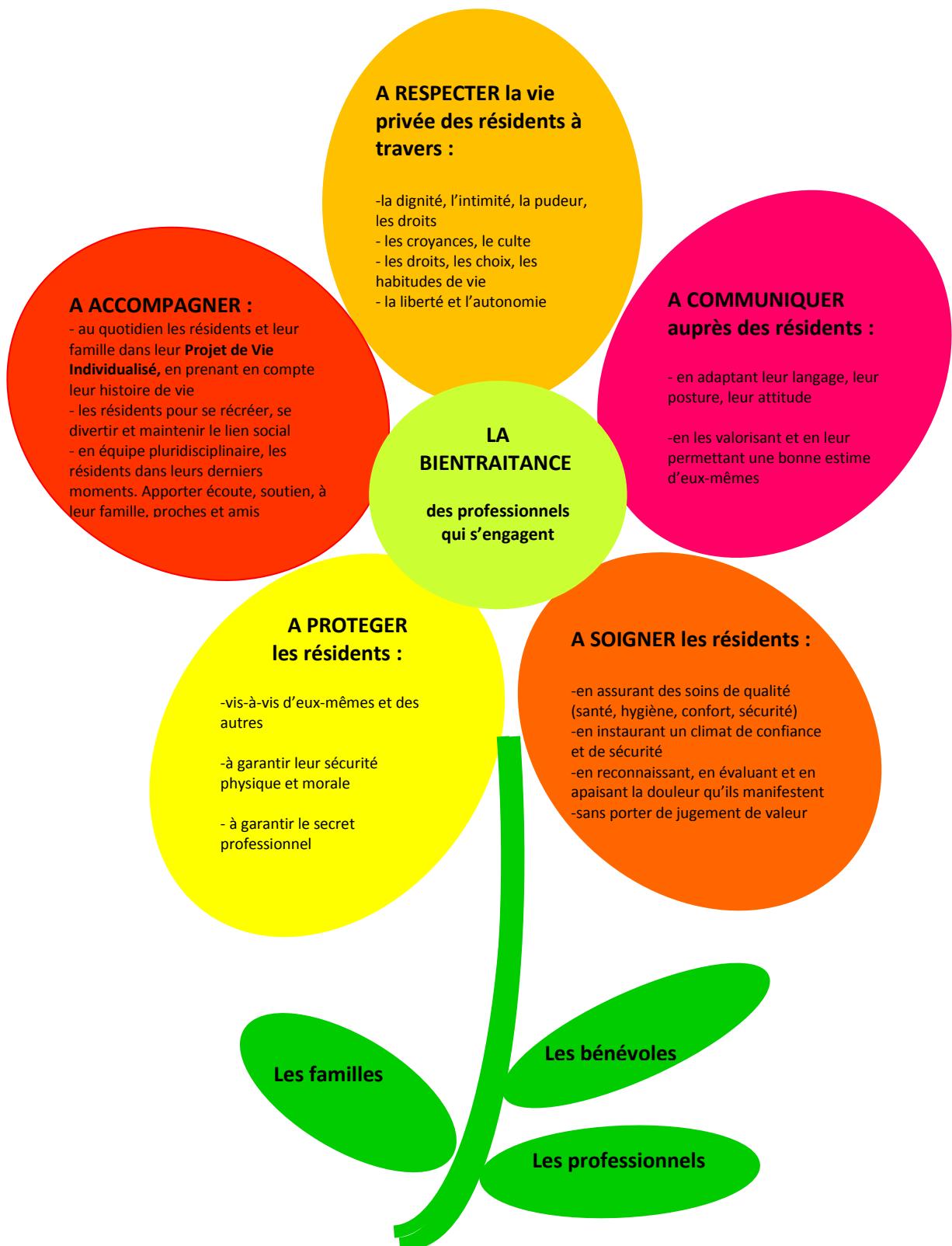


CHARTE DE BIENTRAITANCE AUX JARDINS DE L'ESTRACELLES

« Etre bientraitant, c'est manifester un ensemble de comportements, d'attitudes, qui prennent en compte et respectent le résident dans sa dignité, en s'adaptant à ses besoins, à ses choix, avec pour objectif de lui permettre un développement et une vie harmonieuse. »



La charte de bientraitance implique réciprocité de chacun